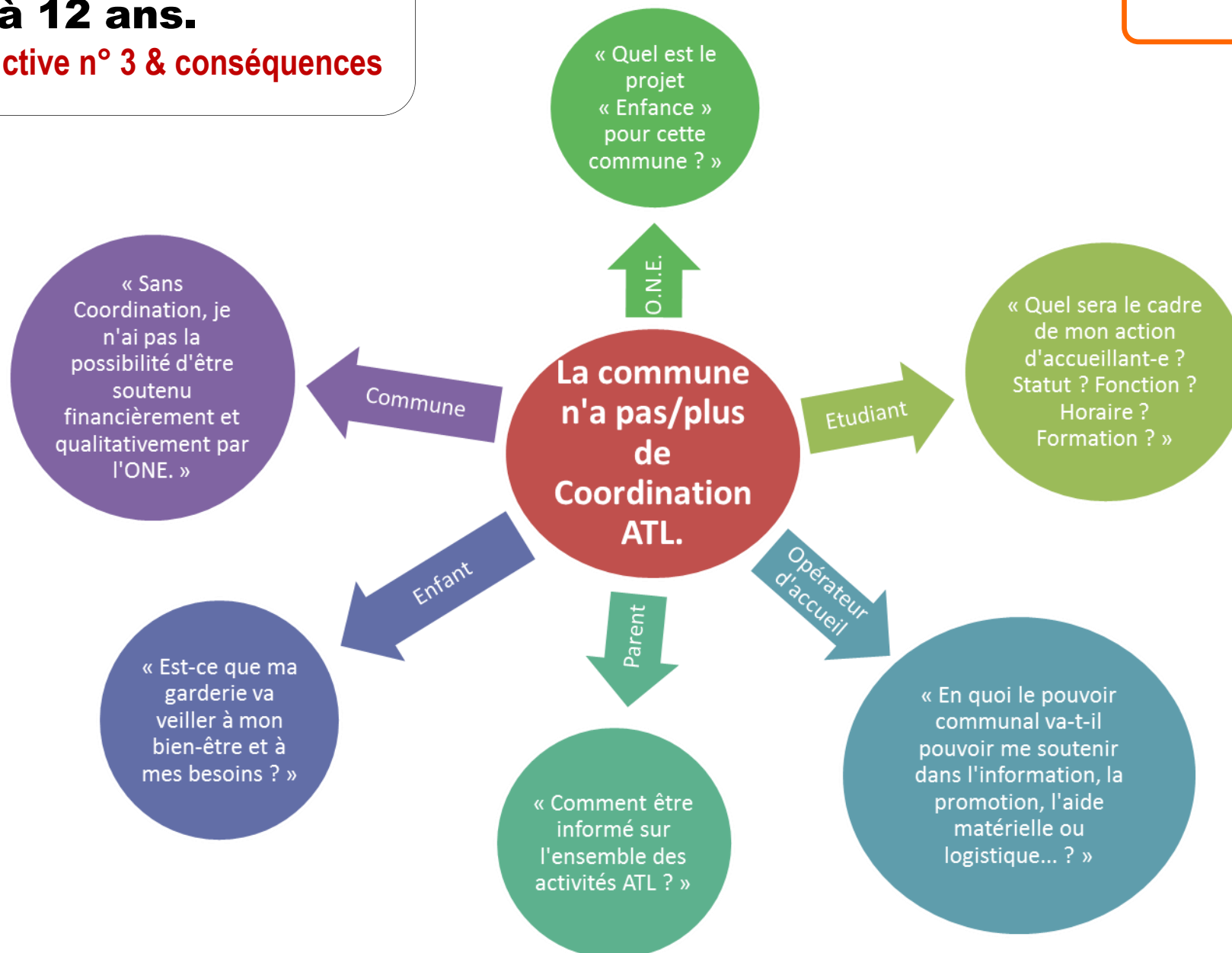


L'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans.

Situation fictive n° 3 & conséquences

Et si ...



**L'accueil des enfants
de 2,5 à 12 ans. Réalité n° 3**

Heureusement ...

... l'ATL et sa coordination existent !

Il existe un Code « Qualité de l'accueil » qui fixe des balises pour tout accueil régulier d'enfants, qu'il y ait une Coordination ATL ou pas.

Une commune peut à tout moment se mettre en projet et entrer dans le décret ATL.

La 1ère réunion d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA) marque le départ d'un agrément qui offre, notamment, les moyens d'engager un-e coordinateur/trice ATL.

Les opérateurs d'écoles de devoirs et de centres de vacances peuvent obtenir un agrément ONE, malgré l'absence de Coordination ATL (mais ce n'est pas le cas pour les activités extrascolaires).

**Alors : utile, la coordination
de l'accueil temps libre ?**



Plateforme
Communautaire
ATL

*Un outil créé et mis à disposition
par la Plateforme communautaire
des coordinations de l'Accueil Temps Libre
Edition oct. 2018—www.plateforme-atl.be*

**L'accueil des enfants
de 2,5 à 12 ans. Réalité n° 3**

Heureusement ...

... l'ATL et sa coordination existent !

Il existe un Code « Qualité de l'accueil » qui fixe des balises pour tout accueil régulier d'enfants, qu'il y ait une Coordination ATL ou pas.

Une commune peut à tout moment se mettre en projet et entrer dans le décret ATL.

La 1ère réunion d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA) marque le départ d'un agrément qui offre, notamment, les moyens d'engager un-e coordinateur/trice ATL.

Les opérateurs d'écoles de devoirs et de centres de vacances peuvent obtenir un agrément ONE, malgré l'absence de Coordination ATL (mais ce n'est pas le cas pour les activités extrascolaires).

**Alors : utile, la coordination
de l'accueil temps libre ?**



Plateforme
Communautaire
ATL

*Un outil créé et mis à disposition
par la Plateforme communautaire
des coordinations de l'Accueil Temps Libre
Edition oct. 2018—www.plateforme-atl.be*

L'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans.

Situation fictive n° 3 & conséquences

Et si ...

